



Synthèse des discussions de la pause-café

Focus sur les archives municipales !

Congrès de l'AAQ, 27 mai 2021

Les défis liés à la gestion des documents et des archives dans les municipalités au Québec suscitent de plus en plus le besoin d'échanger et de collaborer entre archivistes. Les dossiers qui interrogent ne manquent pas, parmi lesquels : Comment penser la nécessaire relation entre BANQ et les organismes municipaux (audit, relation d'affaires, service-conseil, imputabilité, décentralisation, Loi sur les archives) ? Comment convaincre, avec quels stratégies et argumentaires, les autorités de l'importance de la gestion documentaire ? Quels sont les responsabilités de l'archiviste à l'égard du dossier de propriétés, qui constitue un enjeu complexe sur le plan de la numérisation, de la gestion de la donnée, et du délai de conservation ? Quels sont les champs d'action et les politiques d'acquisition des fonds privés dans les municipalités ? Comment penser les relations entre les municipalités et les autres collectivités du patrimoine documentaire, comme les sociétés d'histoire ? Face aux différents enjeux, comment concrétiser la collaboration entre archivistes sur ces dossiers, notamment au travers de la création du groupe Réseau des archives municipales ?

Constats et problèmes : sortez le méchant!

En premier lieu, les discussions nous mènent à réfléchir aux problématiques et aux questions spécifiques aux milieux municipaux. Le ton n'est pas simplement celui d'un cahier de doléances, la plupart des participants s'expriment sur le besoin de partager et d'échanger sur les pratiques. Sans exhaustivité, citons quelques-unes d'entre elles :

- Le transfert numérique des dossiers de propriétés fait apparaître une diversité de cas de figure et de questions. La problématique est éclatée, entre le papier et le numérique, entre les responsabilités des différents services aussi, quant à la prise en charge budgétaire de l'opération de numérisation, notamment. Elle suscite tensions et frustrations. Cette diversité fait apparaître pour certain-e-s la nécessité de concevoir un guide qui uniformiserait les pratiques sur le plan numérique.
- La transition numérique, de manière générale, révèle le besoin d'échanger entre professionnels. Comment vous faites? Qu'est-ce que vous faites? Comment vous avancez? Comment faites-vous pour respecter la loi? Disposez-vous d'un logiciel adapté? Comment faites-vous face à la diversité des dossiers? Comment mener de front des projets numériques et le travail quotidien de gestion documentaire?
- L'accès à l'information demeure un sujet qui suscite des questionnements au quotidien. Comment assurer la protection des renseignements personnels, dans certains cas spécifiques (p. ex. les photos) ? Un besoin en formation sur ce thème est exprimé. Il y a une exigence forte à l'égard de cette question, liée notamment à la transparence, qui figure parmi les axes d'une approche des villes « intelligentes ». Il y a une forme d'inadéquation entre cette exigence, d'une part, le temps et les ressources dédiées pour y répondre, d'autre part. Y a-t-

il, par exemple, une vraie plus-value à publier les réponses fournies lors des demandes, qui sont pour la plupart très spécifiques ?

- Faire connaître le service des archives au sein des municipalités : à travers les échanges, on réalise que dans beaucoup de villes les services de gestion documentaire sont peu ou pas connus ! C'est un vrai enjeu, particulièrement dans un contexte où le personnel municipal change régulièrement. Souvent, le service des archives peine à se faire connaître de tous les services municipaux. Convaincre et sensibiliser à la gestion documentaire semble faire partie intégrante du rôle de l'archiviste en milieu municipal. Certaines pistes de solution sont évoquées : tutoriels, formations, discussions avec les services. La rencontre avec les différents gestionnaires apparaît comme un élément-clé pour sensibiliser à la gestion documentaire. L'appui et le soutien des greffiers apparaît également comme primordial.
- Les archives historiques : l'acquisition de fonds privés ne fait pas partie des priorités des services de gestion documentaire des municipalités. Cela prend du temps, exige des ressources. Une collaboration plus étroite avec les sociétés d'histoire ou les centres d'archives privées agréés, s'il y en a un près du territoire, est souhaitée. Comment créer un maillage, un réseau plus dynamique et le maintenir sur le long terme ? Les municipalités ont elles-mêmes des archives historiques à valoriser : mais ce chantier-là passe souvent au second plan.
- Les ressources : toutes les municipalités n'ont pas les mêmes ressources en gestion documentaire. Ce constat a déjà été exprimé dans le cadre du débat sur la révision de la Loi sur les archives. Plusieurs municipalités, particulièrement en milieu rural, n'ont personne en permanence pour s'occuper de la gestion documentaire. En dépit de la Loi, le calendrier de conservation n'est pas appliqué dans plusieurs d'entre elles. De manière unanime, les ressources manquent alors que les services de gestion documentaire dans les municipalités ont à gérer de l'actif, du semi-actif, de l'inactif, etc. Selon les moyens affectés à la gestion documentaire, il n'est pas toujours évident d'assurer la gestion du cycle de vie des documents jusqu'à la préservation pérenne. Comment évaluer le besoin réaliste de ressources à affecter à la gestion documentaire dans une municipalité (selon le nombre d'employés? de projets? de données?)? L'idée d'établir une charte qui permettrait de l'évaluer est évoquée. La piste des stagiaires, comme ressources complémentaires, est citée.
- À plusieurs reprises, la collaboration apparaît comme une manière de faire avancer les différentes problématiques : collaboration à l'interne, avec les sociétés d'histoire, entre municipalités (rôle des MRC en milieu rural), entre professionnels, et avec BANQ. Par exemple, de la collaboration entre professionnels pourrait sortir plusieurs outils, comme un bottin des fournisseurs et des services spécifiques à notre secteur, qui servirait de référence dans le travail quotidien.

À chaque problème, sa solution!

L'avis semble unanime sur l'importance de collaborer entre professionnels. Il existe déjà un groupe Réseau des archives municipales, actif sur Facebook. La pertinence de formaliser ce réseau au sein d'un groupe d'intérêt de l'AAQ apparaît, notamment pour le soutien logistique que l'association professionnelle pourrait apporter.

- L'idée n'est pas de faire du « nouveau » mais de s'appuyer sur les réseaux qui existent pour ménager les efforts. Plusieurs solutions peuvent d'ailleurs cohabiter : réseau social (Facebook, LinkedIn), rencontres dans le cadre du groupe d'intérêt de l'AAQ, interpellation de l'AAQ pour des formations spécifiques, organisation d'une journée annuelle sur une thématique choisie,



et rencontres thématiques qui impliqueraient d'autres intervenants, comme BAnQ, ou des juristes sur certaines questions spécifiques.

- Êtes-vous prêts à vous impliquer? L'intérêt pour un groupe sur les archives municipales s'exprime de toutes les façons. Les archivistes municipaux se sentent toutefois pour la plupart submergés : le temps à investir dans l'animation d'un réseau est limité. On semble s'entendre sur une formule simple : rencontres régulières et saisonnières (quatre fois/an), courtes (1 h ou une demi-journée), sur le temps de travail (assimilé à du temps de formation pour la mise à jour des compétences vis-à-vis de l'employeur), à distance (c'est vraiment l'acquis de la pandémie!).
- La participation aux rencontres pourrait être gratuite pour les membres de l'AAQ. Ces rencontres ne seraient toutefois pas réservées aux archivistes municipaux, mais ouvertes aux personnes de soutien aux municipalités qui n'ont pas d'archiviste en permanence. La règle qui présiderait aux échanges est qu'il n'existe pas de « questions naïveuses »! L'objectif est bien de créer un réseau, de sortir les archivistes et ceux/celles qui s'occupent d'archives municipales de l'isolement.
- L'envie qui prédomine est surtout de créer un espace commun pour le partage et les échanges d'idées et de pratiques. Tout le monde ne partage pas le souhait de créer une structure, d'élaborer des outils ou des guides communs, en raison du temps qu'exigerait une telle démarche. Des besoins et des pistes de travail sont énoncées : réaliser un argumentaire commun et dynamique à destination des gestionnaires et des élus; produire une carte des municipalités et des MRC avec des indicateurs sur la santé de la gestion documentaire dans les régions; créer des groupes de discussions selon les sujets; interpeller la Commission municipale pour qu'elle évalue la possibilité de réaliser des audits sur la situation de la gestion documentaire au sein des municipalités comme elle le fait déjà pour d'autres sujets, et éventuellement en collaboration avec BAnQ; travailler à partir du futur profil de compétences; formuler des besoins en formations spécifiques auprès de l'AAQ (gestion de projets, signature numérique, etc.); travailler sur un réseau de sociétés d'histoire-municipalités; échanger des expertises particulières, des outils, etc.

C'est sur cette base de discussions que la réflexion sur la création d'un groupe d'intérêt sur les archives municipales au sein de l'AAQ peut être menée, avec l'ajustement de la formule à de nouveaux besoins, si cela s'avérait nécessaire dans le temps.